

Les coûts supplémentaires de l'Euro 2008

Question

L'Euro 2008 de football va bientôt débuter et rapporter des centaines de millions à l'UEFA. Dans le même temps, on apprend que des coûts seront supportés par les cantons. Je demande dès lors au Conseil d'Etat :

- 1) Quel est le coût engendré par la mise à disposition de forces de police auprès des cantons abritant des matches de l'Euro 2008 ?
- 2) Quel est le coût, pour l'Etat de Fribourg, des locaux de presse mis à disposition de l'équipe de France ?
- 3) Quelles seront les retombées économiques pour notre canton, qui n'abrite aucun match de l'Euro, dans ce qui ressemble à une prise en charge des frais engendrés par l'UEFA par les collectivités publiques, alors que la même UEFA va encaisser des sommes colossales pour cet Euro 2008 ?

Le 31 mai 2008

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions posées par le député Jean-Pierre Dorand.

- 1) *Quel est le coût engendré par la mise à disposition de forces de police auprès des cantons abritant des matches de l'Euro 2008 ?*

La Police cantonale fribourgeoise a été intégrée, du 25 mai au 1^{er} juillet 2008, au dispositif de sécurité de l'Eurofoot 2008 sur les plans national, régional et cantonal. Son personnel a été engagé tant sur le territoire cantonal que dans les structures du concordat de police de la Suisse romande, à savoir dans l'état-major de conduite opérationnelle, stationné à Genève, et dans le groupement opérationnel de maintien de l'ordre, stationné à Bière. Dans le cadre de ce concordat, les forces de police du canton de Fribourg ont été affectées à des missions dans tous les cantons romands, ainsi qu'au stade de Bâle pour les matches des quarts de finale et des demi-finales.

En ce qui concerne l'engagement des forces de police dans les cantons où se sont déroulés les matches, les policiers fribourgeois ont effectué, au profit des sites de Genève et de Bâle, un total de 13 700 heures de travail. Il en est résulté, pour le canton de Fribourg, un coût salarial de 620 000 francs. Les frais d'hébergement, de subsistance et de logistique ont, quant à eux, été pris en charge par les cantons-hôtes.

Conformément à une décision prise sur le plan national, les frais de l'entraide policière intercantonale pour l'Eurofoot 2008 n'ont pas été facturés.

2) *Quel est le coût, pour l'Etat de Fribourg, des locaux de presse mis à disposition de l'équipe de France ?*

Le centre de presse de Châtel-Saint-Denis a accueilli des médias du monde entier. Plus de 20 chaînes de télévision, 100 journalistes et 20 photographes étaient quotidiennement présents et ont enregistré des émissions ou émis en direct depuis ce site. Cela a permis à la région et au canton de se présenter devant un large public, aussi bien comme destination touristique attrayante que comme place économique dynamique.

Le centre de presse a été mis en place et géré par la commune de Châtel-Saint-Denis, avec l'appui des cantons de Fribourg et de Vaud. L'Etat de Fribourg a contribué par un versement de 100 000 francs à la prise en charge des dépenses y relatives, qui se sont élevées au total 397 000 francs. En outre, il a assuré les tâches de sécurité, mis à disposition la protection civile, et participé activement à l'important travail d'information et de promotion qui a pu être réalisé à cette occasion au profit de la région et du canton.

3) *Quelles seront les retombées économiques pour notre canton, qui n'abrite aucun match de l'Euro, dans ce qui ressemble à une prise en charge des frais engendrés par l'UEFA par les collectivités publiques, alors que la même UEFA va encaisser des sommes colossales pour cet Euro 2008 ?*

Il est difficile de mesurer l'importance des retombées économiques dont l'Eurofoot 2008 a fait bénéficier le canton. Sur le plan suisse, un premier bilan publié le 20 novembre dernier fait état non seulement d'un événement parfaitement maîtrisé, tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la sécurité, mais aussi d'effets économiques et sociaux globalement positifs. L'accent est mis, en ce qui concerne les effets économiques, sur les retombées à plus long terme, résultant de la bonne expérience vécue par les très nombreux visiteurs ainsi que du gain d'image obtenu par la Suisse et ses régions.

Le Conseil d'Etat saisit l'occasion de cette réponse pour exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui se sont engagés, le plus souvent bénévolement, pour associer notre canton et sa population à l'événement Eurofoot 2008. Il remercie en particulier M. René Aebischer, ancien chancelier d'Etat, qui a assuré la coordination de l'ensemble des actions entreprises et des travaux effectués dans le canton.

Fribourg, le 9 décembre 2008